

## DÉCLARATION DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE D'ARAMARK S.A.

ARAMARK étant une des plus grandes entreprises de services au monde, elle vise une gestion responsable de l'environnement. Nous n'aspérons pas seulement au respect pur et simple de la législation et de la réglementation environnementales, notre défi consiste également à améliorer sans cesse nos performances en la matière, afin de réduire autant que possible la pollution de l'environnement.

ARAMARK s'engage à intégrer totalement cet objectif à sa stratégie et à sa gestion quotidienne de l'entreprise.

ARAMARK s'engage également à faire des efforts permanents en vue d'améliorer ses performances environnementales et à prévenir la pollution de l'environnement.

Il importe, dès lors, que tous nos collaborateurs soutiennent cet objectif. ARAMARK sensibilise ses collaborateurs et les informe par des formations, des campagnes d'éducation et d'information sur la manière dont il peut être tenu compte de cet objectif, tant dans le cadre de la gestion interne de l'entreprise que dans les services à l'égard de nos clients. ARAMARK invite ses partenaires à transmettre, eux aussi, cet objectif à leurs propres collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants éventuels.

L'accent de notre politique environnementale sera mis sur :

- \* Des achats responsables ;
- \* La réduction des déchets ;
- \* Une gestion d'entreprise efficace ;
- \* Le Fleet Management.

Par conséquent, ARAMARK mettra en œuvre des mesures économiquement responsables en matière environnementale. Dans ce cadre, les mesures environnementales ayant un impact positif dans des domaines tels que la sécurité, la santé, le bien-être, la qualité et l'efficacité seront prioritaires.

Ressources engagées :

- \* un personnel suffisamment informé et formé ;
- \* le respect des obligations et des procédures légales ;
- \* l'analyse et, le cas échéant, l'utilisation d'alternatives moins polluantes ;
- \* l'utilisation de matériaux et de produits durables ;
- \* la promotion par le biais de communications et d'informations du tri des déchets et de leur réutilisation ;
- \* une politique de mobilité écologiquement responsable.

Notre politique environnementale fait l'objet d'une évaluation annuelle permettant, sur cette base, de formuler de nouveaux objectifs.

Cette déclaration de politique est un document public, à la disposition des parties intéressées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish.

S. CROMBE  
General Manager